

Vérité et réconciliation :

Mise en œuvre de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies



Canada



La Commission de vérité et réconciliation (CVR) du Canada a publié son rapport final en décembre 2015. Ce rapport important était l'aboutissement de plus de 14 000 observations et témoignages personnels, et de cinq années de travail par trois commissaires hautement respectés. La Commission de vérité et réconciliation du Canada a révélé des vérités douloureuses concernant de graves dommages et des violations des droits de la personne subis par d'anciens élèves de pensionnats, leurs familles, les communautés et les nations autochtones. La Commission a également donné un aperçu précieux et des conseils concernant les prochaines étapes que suivra le Canada dans son approche axée sur les droits de la personne.

Le Canada est résolu à mettre en œuvre la Déclaration sur les droits des peuples autochtones. La Déclaration représente un cadre fondé sur des principes de réconciliation et le renouvellement d'une relation avec les peuples autochtones au Canada. Sa pleine mise en œuvre, avec les peuples autochtones, fera avancer la justice, la dignité et la prospérité de tous les peuples.

Le jeudi 12 mai 2016

13 h 15

Salle de conférence 8

Parmi les panélistes, on retrouve
Chef national Perry Bellegarde,
Assemblée des Premières Nations

L'honorable Carolyn Bennett,
Ministre des Affaires autochtones et
du Nord Canada

Grand chef Ed John
Membre et ancien président,
Instance permanente des Nations Unies

Sénateur Murray Sinclair

Commissaire Wilton Littlechild
Chef International et membre expert
des droits des peuples autochtones

Président Clément Chartier,
Président de la Nation Métisse